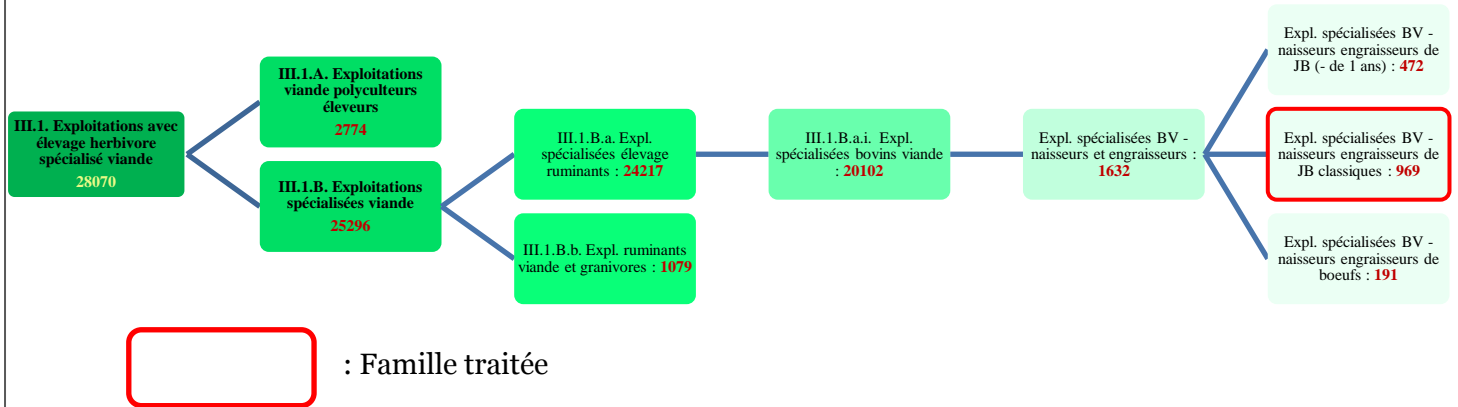


La famille III.1 « exploitations avec élevage herbivore spécialisé viande » et les différentes déclinaisons



Critères retenus

(Famille III.1.B.a.i.e3.v2 de la typologie INOSYS)

Exploitations professionnelles* de la typologie INOSYS :

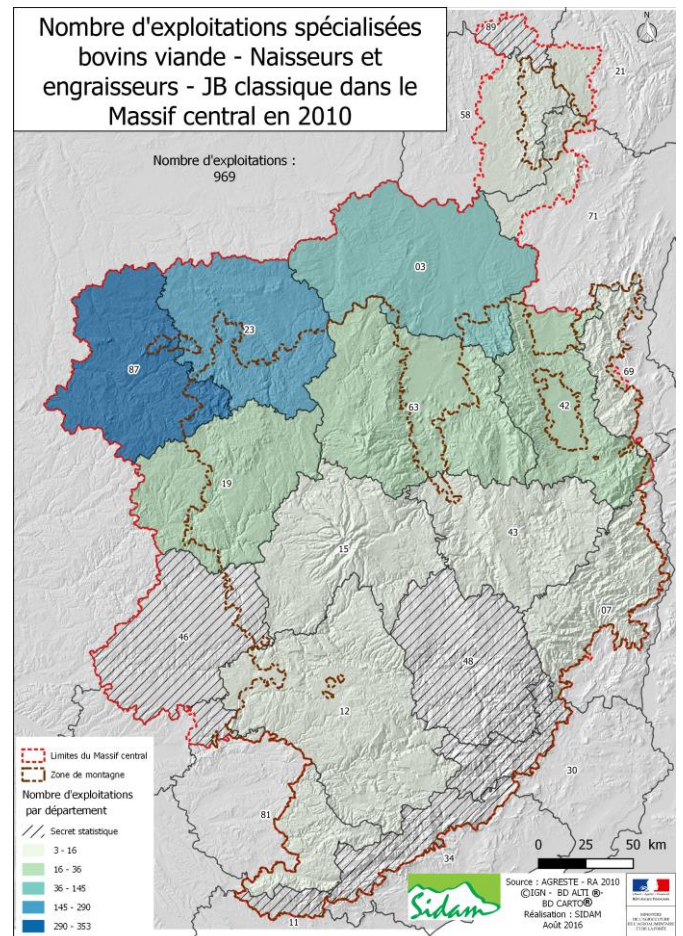
- La présence d'au moins 10 vaches allaitantes,
- Une SFP** qui représente plus de 2/3 de la SAU de l'exploitation,
- Une part des UGBAG « bovins viande » supérieur ou égale à 85 % des UGBAG ruminants viande,
- Un nombre de sortie mâles boucherie 15-24 mois \geq au nombre de sortie mâles boucherie de plus de 11 mois.

*PBS > 25 000 € et PBS < 25 000€ et UTA > 0,5

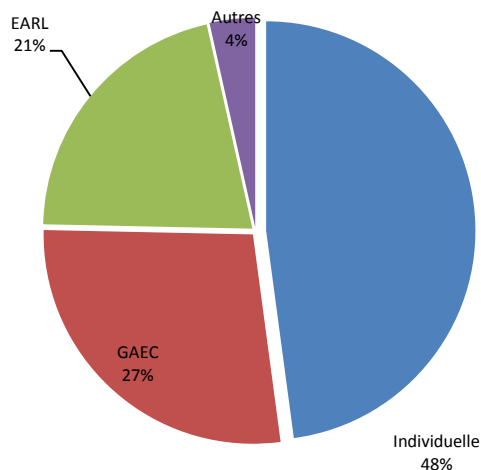
** Sigles : glossaire page 6

Données de cadrage

SAU (ha)	128
PBS (€)	96 455 euros
UTA	1.9
UGBAG bovins	153
Vaches viande	85
Faire valoir direct (ha)	32
SFP (ha)	113
STH (ha)	67
Céréales (ha)	15
Maïs fourrage et ensilage (ha)	8

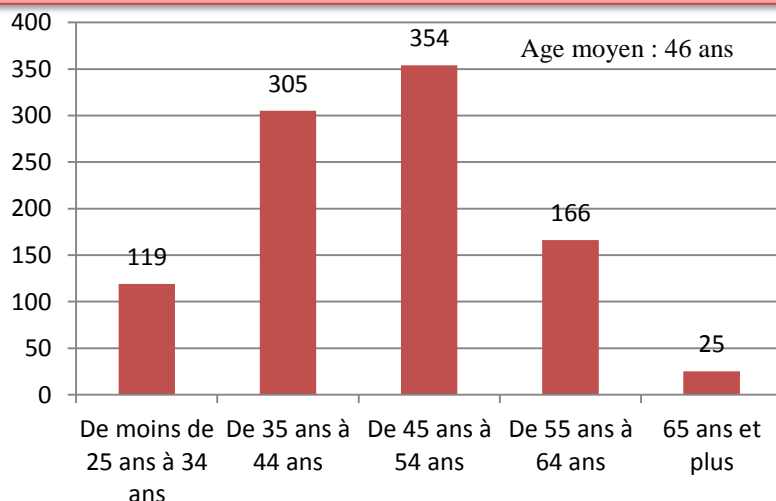


Répartition des exploitations en fonction des formes juridiques



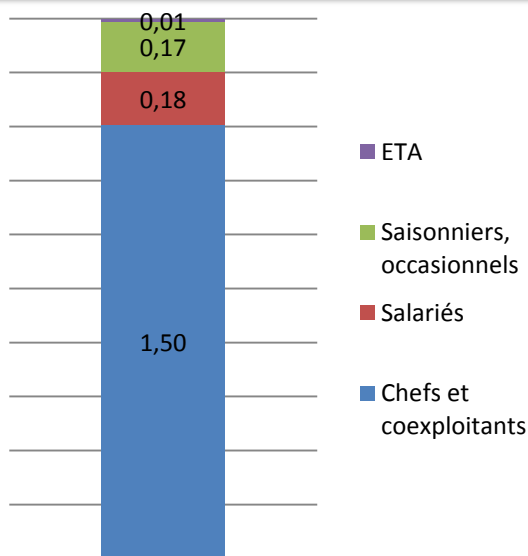
- ⇒ Les statuts individuels et sociétaires sont équivalents, autour des 48 %.
- ⇒ 13 % des chefs d'exploitations ou 1^{er} coexploitants ont une double activité (elle concerne principalement des postes d'élus : 7 %).

Répartition par âge des chefs d'exploitation ou 1^{er} coexploitants



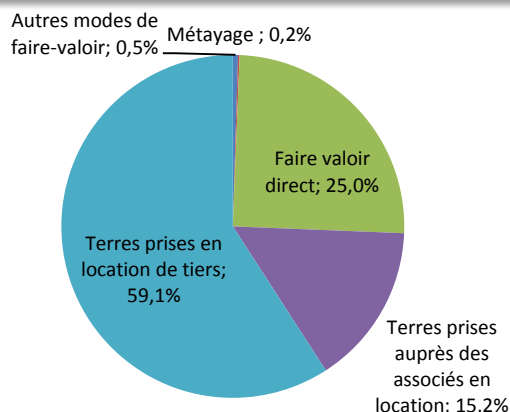
- ⇒ Près de 37 % des exploitants ont entre 45 et 54 ans.
- ⇒ 191 exploitations ont un chef d'exploitation ou 1^{er} coexploitant âgé de 55 à 65 et plus, ce qui représente 20 % des exploitations du Massif central, qui seront des exploitations à transmettre prochainement.

UTA (1.9 UTA en moyenne par exploitation)

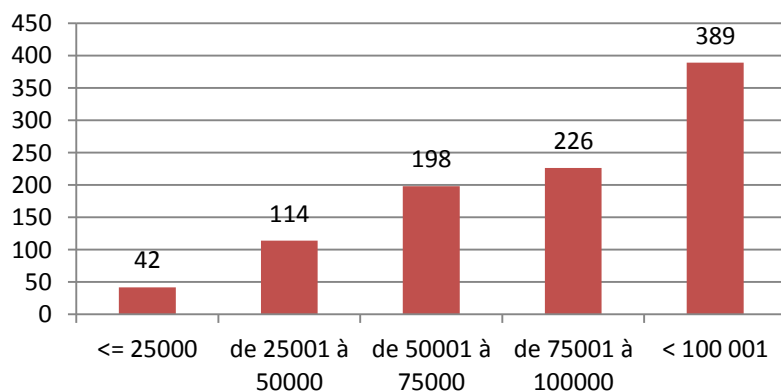


- ⇒ Le mode de faire-valoir indirect reste majoritaire pour 75 % de la SAU et en moyenne 95 ha.
- ⇒ 63 % des exploitations ont un PBS supérieur à 75 000 euros.

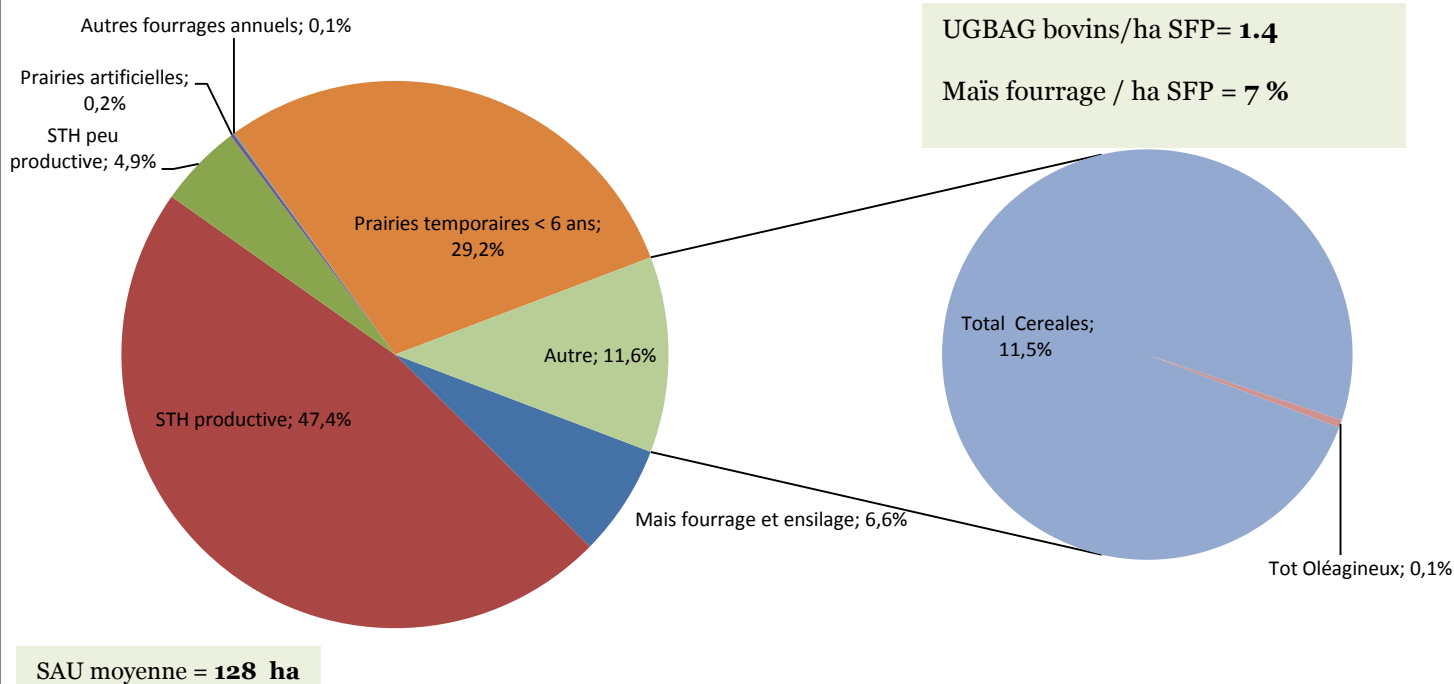
Répartition de la SAU par mode de faire-valoir



Répartition des exploitations par classe de PBS

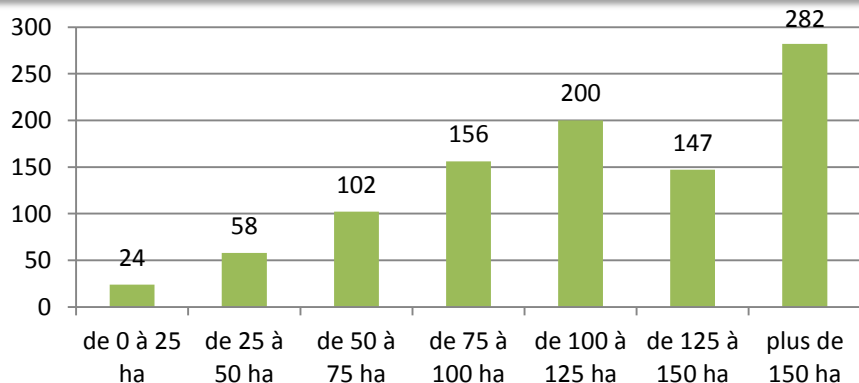


Répartition de la SAU



⇒ 82 % de la SAU correspond à une surface en herbe dont 52 % de prairies permanentes.

Répartition des exploitations par classe de SAU



⇒ Seulement 19 % des exploitations ont une SAU inférieure à 75 ha, soit 184 exploitations agricoles.

⇒ 65 % des exploitations ont une SAU supérieur à 100 ha, soit 629 exploitations.

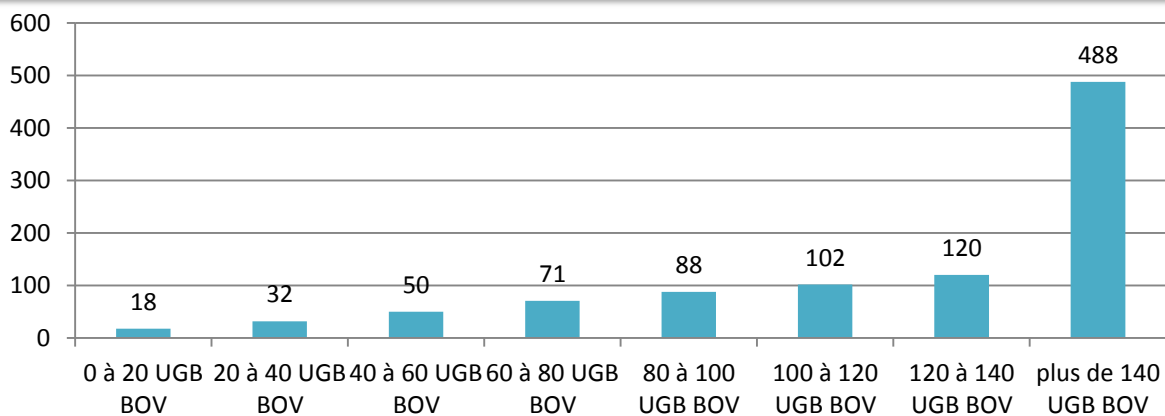
Nombre d'exploitations et SAU moyenne par zones défavorisées

	Nombre d'exploitations	SAU moyenne (en ha)
Défavorisée simple	492	131,1
Montagne	177	108,5
Piémont	284	133,2
Plaine	16	138,7

⇒ Des exploitations agricoles spécialisées en bovins viande présentes essentiellement zone défavorisée simple (les départements de l'Allier et de la Haute-Vienne concentrent 51 % des exploitations, soit 498 exploitations).

⇒ Un différentiel de 22 ha soit 5 % entre la SAU moyenne en ZDS et la SAU moyenne en zone de montagne.

Répartition des exploitations par classe d'UGBAG

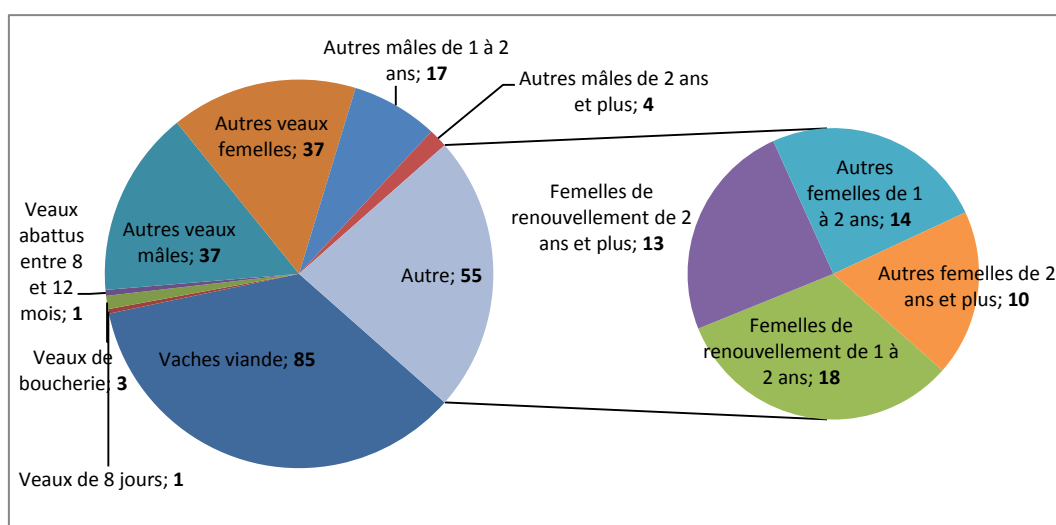


- ⇒ Seulement 259 exploitations ont un cheptel inférieur à 100 UGBAG bovins viande, soit 27 % des exploitations
- ⇒ 50 % des exploitations ont un cheptel supérieur à 140 UGBAG bovins viande, soit 488 exploitations.

Nombre d'UGBAG moyen et total par zones défavorisées

	Nombres d'exploitations	Nombre d'UGBAG moyen	Total des UGBAG
Défavorisée simple	492	193	95 067
Montagne	177	142	25 082
Piémont	284	192	54 484
Plaine	16	184	2947

- ⇒ Un différentiel de 51 UGBAG sur le nombre moyen d'UGBAG bovins viande entre la zone défavorisée simple et la zone de montagne.
- ⇒ La zone défavorisée simple concentre au total 54 % des UGBAG bovins viande en zone défavorisée, soit en tout 95 067 UGBAG bovins viande.



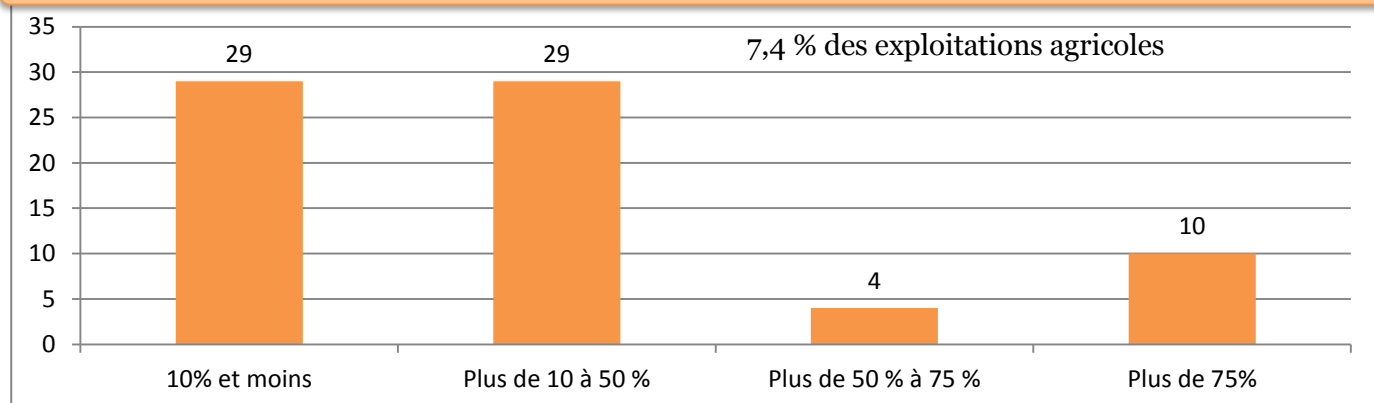
Nombre d'animaux moyen par exploitation

Diversité des exploitations au sein du système

Part des exploitations produisant sous signe de qualité	... commercialisant via des circuits courts	... ayant une activité de diversification	... commercialisant d'au moins un produit en vente direct
	68,5 %	7,4 %	6,7 %	6,0 %

- ⇒ 664 exploitations ont une production sous signe de qualité (AOP, AOC, label ...) ce qui représente près de 69 % des exploitations spécialisées dans cette production.
- ⇒ 72 exploitations commercialisent leurs produits via des circuits courts, qui représentent 7 % d'entre elles.

Part du chiffre d'affaire des exploitations agricoles commercialisant en circuit court



- ⇒ Pour la majorité des exploitations, la part de la commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires représente entre 10 % et 50 %.

Régime d'imposition en 2010

Régime forfaitaire	Nombre d'exploitations
Forfait collectif	193
Réel normal ou simplifié	776
Autres	0

- ⇒ Le régime d'imposition réel normal ou simplifié est majoritaire pour 80 % des exploitations agricoles soit 776 exploitations agricoles.

INOSYS : un projet, une typologie

Le projet INOSYS des Chambres d'agriculture a pour objectif de créer des observatoires régionaux des systèmes d'exploitation dans les territoires, dans un but de conseil, d'innovation et de prospective. De fait, la constitution d'une typologie détaillée et complète des systèmes d'exploitations agricoles présente à l'échelle de la France était une première étape à respecter. Les types ont tout d'abord été définis à dire d'experts et en concertation avec les Instituts techniques, puis ils ont été caractérisés à l'aide du recensement agricole 2010. La typologie a été co-construite au niveau national afin d'établir une base commune, puis elle a été ensuite déclinée à l'échelle de chaque région pour mieux faire dégager les particularismes de chacune.

INOSYS : les étapes de construction

La typologie INOSYS est basée sur une approche technique et une approche systémique. La dimension nationale du projet, piloté par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a permis de mettre en place de grands principes partagés par chacun. Un système est constitué d'une combinaison d'ateliers, qui sont significatifs à partir d'un seuil minimal (en nombre d'animaux ou d'hectares). Les différents ateliers n'ont pas le même impact sur le système, même lorsqu'ils sont significatifs. En outre, les productions sont hiérarchisées selon leur impact. Par conséquent, les exploitations strictement végétales sont séparées des exploitations avec élevages, pour ensuite séparer les exploitations en polyculture élevage, et les exploitations spécialisées en élevage.

Dans le cadre d'INOSYS, la caractérisation des systèmes a permis de démarquer deux types de systèmes : les systèmes dits « *spécialisés* » qui ne concernent qu'un seul atelier de production significatif, et les systèmes dits « *en ayant* » qui regroupent au moins deux ateliers significatifs, on emploiera le terme de mixte. Lorsque qu'une exploitation dépasse le seuil de significativité pour une production donnée, elle sera considérée comme « mixte ».

Glossaire

- **AOC : L'Appellation d'Origine Contrôlée** fait référence à un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées dans une même zone géographique, selon un savoir-faire reconnu donnant ses caractéristiques au produit.
- **AOP : L'Appellation d'Origine Protégée** est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.
- **PBS : Production Brute Standard** est une valeur en euros permettant de décrire un potentiel de production des exploitations (hors subventions). Cette valeur permet ensuite de classer les exploitations selon leur dimension économique et leur orientation de production. Elle est calculée à partir de coefficients en euros appliqués à chaque hectare et tête de bétail.
- **SAU : Surface Agricole Utilisée** est une notion statistique normalisée à l'échelle européenne. Cette superficie comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes.
- **SFP : Surface Fourragère Principale** comprend les fourrages en culture principale (fourrages annuels, prairies artificielles, prairies temporaires) et la Surface Toujours en Herbe (prairies naturelles, parcs et landes peu productifs).
- **STH : Surface Toujours en Herbe** comprend les surfaces en prairie naturelle, les landes et les parcours (<10% de boisement), ainsi que les alpages et les estives individuelles.
- **UGBAG : Unité Gros Bovins Alimentation Grossière** compare les animaux sur la base de leur consommation d'aliments grossiers (herbe, fourrages ...).
- **UTA : Unité de Travail Annuel** est une mesure permettant de mesurer le travail fourni par la main d'œuvre sur une exploitation. On estime qu'une UTA représente le travail d'une personne à plein temps sur une année entière.
- **ZDS : Zones Défavorisées** sont des espaces soumis à des handicaps à la fois économiques, agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels s'appliquent des aides adaptées pour soutenir l'activité agricole.

Rédacteur : Pierre Granet (SIDAM)

Ce programme bénéficie de financements provenant du CASDAR

Avec l'appui technique du Service régional de l'information statistique, économique et territoriale de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne Rhône-Alpes, 16B Rue Aimé Rudel, 63370 LEMPDES – tél : 04 73 42 14 14



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»